



## Résolutions Conseil Communal du 26 février 2013

### Le conseil

- Approuve la convention de partenariat avec le l'ASBL Lire et Ecrire Bruxelles
- Approuve les termes de la convention entre la Région, la commune et l'ASSA, le CEEB, le CSFA, le FC Forest, Medina Sports et Les Black Devils Forest
- Modifie le règlement –redevances « tarif des repas et des boissons aux CRPR »
- Emet un avis favorable à
  - L'approbation du compte 2011 et du budget 2013 de la Fabrique d' de l'église Anglicane unifiée
- Emet un avis défavorable à
  - L'approbation du budget 2013 de la fabrique de l'Eglise Sainte-marie Mère de Dieu
  - l'approbation du budget 2012 de la Fabrique de l'Eglise Notre-dame de l'Annonciation
  - l'approbation du budget 2013 de la Fabrique de l'Eglise du Sacré-Cœur
- approuve le mode de passation de marché pour
  - l'installation d'une liaison wireless
  - le changement du système d'air conditionné de la salle des serveurs
- revoit le montant de l'estimation pour la phase 1 du marché de rénovation de l'Hôtel communal
- prend connaissance de la décision du collège des Bourgmestre et échevins du 18 octobre 2012 concernant la révision de la date et la révision de prix pour le marché de réparation de l'ascenseur rue de Belgrade
- approuve
  - le mode de passation du marché de rénovation des classes et sanitaires de l'école 9
  - les avenants 1 et 2 du marché de rénovation des façades de l'école 9
- Réévalue l'estimation du marché d'audit de stabilité et mission auteur de projet pour l'école 12
- Approuve les termes du contrat de location pour l'occupation du rez de l'immeuble sis chaussée d'Alseberg 216
- approuve les conditions de vente du terrain rue Georges Leclercq, 7
- déroge au règlement de redevance relatif aux services administratifs pour le prix de vente du dossier Divercity
- Prend pour information la décision du collège des Bourgmestre et Echevins du 13 décembre 2012 relatif aux conditions du marché « achat de grilles d'affichage »

- approuve le budget modifié 2012, le compte budgétaire, le compte de résultats et le bilan arrêtés au 31/12/2011 du CPAS
- entend les interpellations suivantes :
  - de Madame Gelas concernant le Plan régional de Stationnement.
  - de Monsieur Rongé concernant la disparition des commerces aux alentours de la place Saint-Denis.
  - de Madame van Zeeland concernant le dossier du permis d'urbanisme pour le 50-52 rue Henri Maubel.
  - de Madame van Zeeland concernant la carte des riverains dans les zones frontalières et le paiement par les personnes handicapées dans les zones rouges dans le cadre du plan de stationnement.
  - de Monsieur Hacken concernant la déclaration de Politique Générale
    - Entend Madame van Zeeland qui présente une motion concernant les invendus alimentaires
    - Vote deux motions visant l'amélioration de la sécurité sur le site de Forest Domaine
    - Accorde 1 congé pour détachement pédagogique
    - Accorde 2 disponibilités pour convenances personnelles
    - Admet deux agents à la retraite
    - Accorde trois pensions de survie
    - Désigne 23 enseignants
    - Ecarte 1 enseignant
    - Admet 1 agent à la retraite pour inaptitude physique
    - Met 2 agents en disponibilité pour cause de maladie
    - Arrête les montants des avantages en nature et les outils de travail mis à disposition des Mandataires
    - Désigne les mandats pour l'asbl « Forest, centre culturel »
    - Désigne les membres de la Commission Communale d'accueil pour l'Enfance